



LA CONFERENCE EPISCOPALE DU BENIN (C.E.B.)

Tél. (229) 21 30 66 48 / 21 30 07 36 - Fax (229) 21 30 07 36 / 21 30 07 07
Cel. (229) 90 15 03 91 / 96 32 48 19 / 95 03 33 65 - E-mail cepiscob@gmail.com
04 BP 358 COTONOU - REPUBLIQUE DU BENIN

BOA n° 01511057122 COTONOU - BGFI Bank n° 060011411011 COTONOU
CCP 34355 - Y COTONOU

Prot. N°093/19/CEB

MESSAGE

« LA PAIX, UNE FLEUR FRAGILE ! »

Filles et fils bien-aimés de Dieu,
Femmes et hommes de bonne volonté,
Concitoiennes et concitoyens,

- 1- A plusieurs reprises, ces derniers mois, la Conférence Episcopale du Bénin a attiré l'attention du peuple béninois et de ses acteurs politiques sur la tension qui couve et qui monte du fait de la non-réalisation de consensus autour des nombreuses et légitimes réformes à mener pour sortir notre pays, le Bénin de l'ornière de la mal gouvernance et du sous-développement.
- 2- Et depuis lors, les Evêques du Bénin, dans leurs divers messages et communiqués, n'ont cessé de recommander à tous l'esprit de compréhension réciproque et de tolérance qui a prévalu lors de l'historique Conférence des forces vives de la Nation de février 1990. Les acquis de cette Conférence ont permis à notre pays d'opérer une grande réforme politique : le passage d'un pouvoir dictatorial à un système démocratique et pluraliste sans effusion de sang.
- 3- Après environ trois décennies d'expérience démocratique faite de hauts et de bas, le Bénin se trouve aujourd'hui **devant une situation inédite** : des élections législatives auxquelles participeraient seulement deux partis d'une même obédience politique. Le Président de la République, M. Patrice Talon avait pressenti le risque d'une telle issue

desdites consultations électorales en chargeant le Président de l'Assemblée Nationale, Me Adrien Houngbédji, d'une mission parlementaire de recherche du consensus autour d'un texte de lois dérogatoires afin que les élections législatives du 28 avril 2019 soient « **inclusives, transparentes, démocratiques et crédibles.** »

- 4- Suite à sa dernière **Lettre Pastorale** pour le temps de carême « **La vérité vous rendra libres** » du 22 février 2019 et après avoir analysé profondément la situation socio-politique, la Conférence Episcopale du Bénin soucieuse de préserver la paix et les acquis démocratiques, s'est investie à mettre tout le peuple de Dieu en prière. Elle s'est aussi appliquée à multiplier les rencontres avec les acteurs politiques pour les encourager à aller dans le sens du consensus recherché par le Chef de l'Etat et souhaité par bon nombre de nos concitoyens.
- 5- Constatant l'échec du consensus attendu du Parlement, les Evêques du Bénin ont encore œuvré dans le sens d'un recours aux dispositions constitutionnelles appropriées qui permettent au pays de sortir de l'impasse par l'organisation d'élections législatives inclusives. A ce niveau, ils ont dû prendre acte de la décision des Chefs des institutions de la République de poursuivre le processus électoral.
- 6- C'est le moment de rappeler les mots de foi et d'espérance de la Conférence Episcopale du Bénin dans son Message du 15 janvier 2016 : « *A plusieurs reprises, notre cher pays a été confronté à des situations à hauts risques, au bord de l'impasse. Et l'Eternel Dieu Tout-puissant nous en a toujours sortis, en accordant chaque fois la grâce d'un sursaut patriotique qui nous mobilise dans la prière, pour gérer nos crises par consensus, dans l'unique intérêt de la Nation.* »
- 7- Comptant sur le secours de Dieu, Unique Maître de l'histoire et des peuples, et sur l'amour de la patrie de tous les acteurs politiques et de tous les fils et filles du Bénin, **la Conférence Episcopale du Bénin :**
 - a. garde l'espérance et invite les uns et les autres à **user de leurs prérogatives** pour préserver à tout prix la paix et l'unité nationale par **l'organisation d'élections législatives inclusives**. En effet, « *La paix (...) est comme une fleur fragile qui cherche à s'épanouir au milieu des pierres de la violence,* » comme nous rappelait le Pape François dans son Message à l'occasion de la Journée Mondiale de la paix 2019 ;

- b. demande aux fidèles du Christ et aux hommes et femmes de bonne volonté de se mobiliser pour intensifier **la prière et le jeûne durant le triduum pascal** avec un accent particulier sur **le dernier chemin de croix du vendredi saint** et la récitation quotidienne du chapelet et de la « Prière pour le Bénin » pendant l'octave de Pâques. Ces démarches spirituelles visent à demander au Christ victorieux de la Mort et du Mal d'éloigner du Bénin les germes et les spectres de la division, de la haine, des règlements de compte et des intérêts égoïstes préjudiciables au bien commun et au vivre ensemble.
- c. recommande à chacun, en cette période délicate de l'histoire de notre pays, **d'agir toujours et partout selon sa conscience** éclairée par la loi de Dieu et l'amour de la patrie ;
- d. souhaite et recommande vivement que tous les fils et filles du Bénin **s'abstiennent de toute provocation et de toute violence physique ou verbale** pour que notre pays continue de vivre dans la paix et la concorde.

Bonne Semaine Sainte à tous et à chacun !

Heureuse fête de Pâques dans la joie du Christ Ressuscité !

Que Dieu bénisse le Bénin !

*Fait à Cotonou, le 14 avril 2019,
Dimanche des Rameaux et de la Passion*



**Son Excellence Mgr Victor AGBANOU
Président de la Conférence Episcopale du Bénin**